

Paris, le 26 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paralyse !

Depuis plusieurs semaines, le GNTC dénonce des mouvements «sociaux» à la SNCF pénalisant lourdement le Transport Combiné (cf. nos communiqués du 18 mai, du 25 avril et du 31 mars dernier, ci-joints).

La situation déjà dégradée, va de mal en pis avec :

- ⊗ Le dysfonctionnement répété des prestations ferroviaires,
- ⊗ Le blocage des terminaux du Transport Combiné,
- ⊗ Les perturbations dans les ports français,

S'y ajoute maintenant :

- ⊗ la pénurie de carburant empêchant la distribution des unités de charge par la route entre le terminal ferroviaire ou fluvial et le Client,
- ⊗ la menace de délestage de l'énergie électrique qui risque d'obérer la circulation de nos trains.

Le GNTC s'alarme des dérives causées par des luttes catégorielles d'un autre siècle. Car depuis les deux dernières semaines, les trains du combiné ont été :

- ⊗ Supprimés à 20%,
- ⊗ Retardés de plusieurs heures à 40%.

A titre d'exemples :

- ↳ Le 13 mai, un train du combiné Dourges-Avignon acheminant des denrées sous température dirigée est pris en otage par abandon de poste du conducteur. Résultat : ce train est arrivé avec 7 heures de retard.
- ↳ Le 21 mai, un train du combiné Marseille-Lyon est stoppé par le conducteur au motif « hors amplitude horaire » (???) suite à un sillon détourné. Résultat : ce train est arrivé avec 24 heures de retard pour parcourir 300 km.
- ↳ Etc.

Cette maltraitance générale nous fait craindre le pire pour les entreprises et leurs clients que l'on asphyxie. Nonobstant la mise en place par les transporteurs de toutes les solutions possibles et envisageables pour continuer à approvisionner les clients (nos concitoyens) et maintenir l'économie nationale à niveau.

Le GNTC demande au Gouvernement d'aider -énergiquement- les Transporteurs et Opérateurs qui utilisent un mode de transport « vert » à bien faire leur métier pour bien servir le Pays.

Dominique DENORMANDIE, Président du GNTC.

A propos du GNTC :

Le Groupement National des Transports Combinés est une organisation professionnelle créée en 1945, qui accueille la quasi-totalité des entreprises, qu'il s'agisse :

- ↳ de transporteurs routiers de toutes tailles et de toutes spécialités, pratiquant le Transport Combiné,
- ↳ d'opérateurs - ferroviaires et fluviaux - de transport combiné exploitant cette technique.
- ↳ d'acteurs de la filière du transport combiné (aménagement et construction de terminaux, constructeurs de caisses mobiles.....).

Contact : Jean-Yves PLISSON, Délégué Général - Tél : 01.42.93.53.88.